

Rapport d'activité annuel

18 octobre 2011-30 janvier 2012

Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales (CEDEJ)

MAEE/ USR CNRS 3123

1. Structuration et moyens de l'Umifre	2
1.1. Localisation, surfaces des locaux	2
1.2. Membres de l'équipe de direction	2
1.3. Ressources humaines/effectifs	2
1.4. Ensemble des moyens matériels et financiers et évolution depuis la prise de fonction du directeur	2
2. Rapport scientifique	4
2.1. Activités scientifiques et production : périmètre et axes de recherches	4
2.1.1. Listes des thèmes de recherche développés par les équipes internes.	7
2.1.2. Publications, communications, autres productions	8
2.1.3. Manifestations scientifiques.....	8
2.2. Intégration de l'Umifre dans son environnement et actions de coopération	12
2.2.1. Modalités de travail avec l'Ambassade.....	12
2.2.2. Valorisation et diffusion de la culture scientifique et technique (débat d'idées, expositions). ...	12
2.2.3. Expertise (notes, rapports...)	13
2.3. Politique d'attractivité et de rayonnement	13
2.3.1. Missions et invitations	13
2.3.2. Partenariats pérennes avec des universités et organismes de recherche français	14
2.4. Gouvernance et vie de l'Umifre	14
2.4.1. Les instances et leur rôle : direction, conseils, équipe administrative.....	15
2.4.2. Communication interne et externe	15
2.4.3. Stratégie scientifique à moyen/long terme et politique d'affectation des moyens	17
2.5. La formation à la recherche par la recherche	18
2.5.1. Bibliothèque de recherche.....	18
2.5.2. Chercheurs nationaux associés (nombre, statut, programme d'accueil, financement...).....	19
2.5.3. Aide à la mobilité : post docs, doctorants, vacataires, stagiaires	19
2.5.4. Suivi du devenir des anciens de l'Umifre	20
3. Recherche individuelle, par équipe, par projet	20
3.1. La recherche individuelle (projets spéciaux/ouvrages issus des projets individuels)	20
3.2. La recherche collective spécialisée (observatoires, groupes de recherche)	21
3.3. Les recherches transversales	21
3.3.1. Projets inter-Umifre	21
3.3.2. Projets noués par l'Umifre avec les équipes françaises et locales.....	21
3.3.3. Projets pour lesquels l'Umifre sert de base de recherche ou de facilitateur	21

1. Structuration et moyens de l'Umifre

1.1. Localisation, surfaces des locaux.

Depuis son déménagement au début du mois de septembre 2011, le CEDEJ a quitté les locaux du centre-ville (ancien bâtiment du consulat de France) pour s'installer dans l'espace de l'Institut Français (ancien Centre Culturel Français) à Mounira. Le CEDEJ dispose à présent de locaux de 437 mètres carrés – rez de chaussée et 1^{er} étage – au sein d'un immeuble d'habitation situé au n°1 bis rue Madrassat al-Huquq al-Firansiyya, dans l'impasse qui jouxte l'Institut Français et fait face à l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO).

Le domaine d'activité du CEDEJ porte sur l'étude de la société égyptienne contemporaine, dans ses expressions les plus diverses et les plus significatives – politiques, sociales, économiques, religieuses, urbaines et géographiques.

1.2. Membres de l'équipe de direction

L'équipe de direction est composée du directeur, Bernard Rougier, responsable du pôle « gouvernance publique », de Hala Bayoumi, responsable du pôle « système d'information géographique » (SIG) et géo-simulation et de Roman Stadnicki, responsable du pôle « études urbaines ». Bernard Rougier et Roman Stadnicki sont entrés en fonction le 1^{er} septembre 2011. Le CEDEJ accueille également dans ses locaux, depuis la fin du mois d'octobre 2011, Michel Tuscherer, directeur du CEFAS, provisoirement replié au Caire en raison de l'actualité politique et militaire au Yémen.

1.3. Ressources humaines/effectifs

Outre les chercheurs statutaires, le CEDEJ dispose, depuis le 1^{er} septembre 2011, de deux boursiers MAEE – M. Gaëtan du Roy et Mlle Giedre Sabaseviscuite. En plus de ce noyau dur, il convient d'ajouter deux chercheurs associés – Ala al-Dîn 'Arafât et Stéphane Lacroix – et un chercheur-post doctorant – Clément Steuer.

L'équipe administrative est composée de Mme Inès Anwar, secrétaire comptable du centre, et de Mme Ilhem Naïm, responsable des publications, qui partira à la retraite en février 2013. Le CEDEJ compte aussi deux agents de service, Imad Ghali et Ata Ebeid. Le troisième agent de service, Youssef Ghali, a été licencié au mois de novembre 2011, son contrat prendra donc fin au mois de février 2012.

1.4. Ensemble des moyens matériels et financiers et évolution depuis la prise de fonction du directeur

Les explications qui vont suivre, si elles ont parfois un caractère rébarbatif en raison de leur dimension éminemment technique, sont cependant indispensables pour comprendre les efforts accomplis depuis trois mois et demi en vue de redonner une fonctionnalité satisfaisante au CEDEJ. Les travaux accomplis ont mobilisé une grande partie de l'énergie de la nouvelle

direction du centre, soucieuse de refonder les bases techniques et matérielles du CEDEJ pour assurer aux chercheurs les meilleures conditions de travail possibles.

A mon arrivée effective, à la date du 18 octobre 2011 – date plus tardive que prévue en raison de lourdeurs égyptiennes dans la procédure de délivrance du visa –, le déménagement n'était pas du tout terminé. Depuis le mois d'avril 2011, la connexion internet du CEDEJ fonctionnait sur une clef trois G *Mobinil*, d'où l'impossibilité de télécharger un document ou de répondre à une ANR. Cette situation anormale n'avait pas été modifiée après le déménagement. Solution de facilité, la décision d'utiliser une clef trois G avait été prise après que le routeur du CEDEJ fut tombé en panne au mois d'avril 2011. Dans le même temps, l'ancienne direction a continué à payer un « leased line » très coûteux et totalement inutile pendant six mois. De même, les lignes de téléphone du centre étaient dépendantes du standard téléphonique de l'Institut Français d'Égypte (ex CFCC), ce qui compliquait toute communication avec l'extérieur. Quant au rez-de-chaussée du nouveau local, il était caractérisé, à mon arrivée, par un état d'insalubrité manifeste (sol en terre battue, murs décrépies, saleté des lieux) qui a exigé le lancement immédiat de travaux.

En moins d'un mois, le premier étage du CEDEJ était redevenu fonctionnel sur le plan informatique, grâce à l'installation d'une connexion Internet haut débit permise par l'achat de deux routeurs Sisco connectés à deux lignes Internet. De même, la nouvelle direction a procédé au transfert des six lignes téléphoniques qui étaient restées au bâtiment du centre-ville. Elle s'est également équipée d'un central téléphonique en remplacement de celui, hors d'état de fonctionner, qui était resté dans les anciens locaux.

Le CEDEJ compte à présent deux parcs informatiques hébergés dans la même salle : – le premier est utilisé par les chercheurs ainsi que par le personnel administratif, tandis que le second est exploité par le pôle SIG pour la cartographie, les bases de données et les applications dynamiques et interactives (ce matériel sophistiqué a été financé par le Très Grand Equipement (TGE) Adonis du CNRS pour un montant de 300.000 euros).

Les travaux de rénovation engagés au rez-de-chaussée sont en voie d'achèvement. Un bureau doté d'un équipement informatique complet est déjà à la disposition des deux boursiers du CEDEJ. La salle de réunion est elle aussi disponible. De petits bureaux isolés, véritables « cellules de travail », sont constitués pour permettre d'accueillir les jeunes chercheurs – européens et égyptiens – sur lesquels le CEDEJ compte s'appuyer dans l'avenir. L'accès au rez-de-chaussée sera possible 24h/24 grâce à la disposition d'une carte magnétique. Une bibliothèque « utile », composée de classiques sur l'Égypte et d'ouvrages de référence en sciences sociales, couvrira les murs de cet espace.

A la demande du directeur du CEDEJ, Monsieur le conseiller culturel, Jean-Pierre Debaerre, a accepté de mettre à la disposition du centre, à compter du 31 décembre 2011, l'espace résiduel du rez-de-chaussée occupé par les archives du SCAF/IFE. Monsieur le conseiller culturel s'est engagé, par courrier du 11 décembre 2011, à libérer avant la date du

31 mars 2012 la dernière pièce du rez de chaussée, qui sert de salle de repos aux agents de service de l'Institut Français d'Egypte (le CEDEJ occupera alors un espace de 457 mètres carrés). Un loyer annuel de 100 188 Livres Egyptiennes (soit, au cours actuel, la somme de 8343 LE/1018 euros par mois) sera dorénavant payé par le CEDEJ, pour une période courant du 1^{er} avril 2012 jusqu'au 31 mars 2013, puis pour les années suivantes, jusqu'au renouvellement du bail par l'ambassade, le 31 mars 2016. Les travaux de rénovation sont en cours pour créer de nouveaux bureaux à l'intention des chercheurs. Au premier étage, un nouveau bureau a été conçu pour accueillir dans les meilleures conditions Michel Tuchscherer, directeur du CEFAS.

2. Rapport scientifique

2.1. Activités scientifiques et production : périmètre et axes de recherches

Description du projet « Vers la naissance d'un nouveau pacte politique. Reconstruire le politique dans l'espace arabe ».

En 2011, les événements du « printemps arabe » ont illustré la capacité des individus à briser la dimension la plus visible de l'ordre autoritaire arabe en obtenant le départ de chefs d'Etat perçus comme inamovibles après plusieurs décennies de pouvoir dictatorial. Le triomphe de l'acteur, propre au moment révolutionnaire, ne doit cependant pas faire oublier le poids des réalités politiques, idéologiques et sociales qui font, sinon la spécificité, du moins l'originalité relative de l'espace politique arabe par rapport à d'autres aires culturelles.

Par delà les conditions propres à chaque pays, ces bouleversements posent la question de savoir par **quels moyens le politique peut se reconstruire au sein de sociétés où cohabitent une pluralité d'univers de sens** et où se fabriquent des registres de légitimation politique et culturelle souvent divergents. En brisant l'ordre autoritaire, les révolutions arabes ont mis en lumière un *underground* militant infiniment riche et varié, souvent – mais pas exclusivement – islamiste, tout comme elles ont fait du refus de l'autorité la base de revendications générales et catégorielles quotidiennement exprimées à Tunis, au Caire ou à Homs. Cette profusion d'acteurs passés de l'ombre à la lumière remet ainsi à l'honneur les plus anciennes questions de la science politique : comment faire de l'Un à partir du multiple ? Sur quoi fonder l'autorité quand chacun prétend parler au nom du Vrai ? Comment faire prévaloir un espace politique autonome quand la citoyenneté se sépare difficilement des identités sociales et religieuses ?

Le moment révolutionnaire en cours est d'autant plus unique qu'il concentre à lui seul les grandes questions que le monde arabe pose à la théorie politique : le statut des militaires dans l'Etat, le rapport des islamistes à la démocratie parlementaire, l'acceptation de l'alternance politique, la préservation des intérêts de l'individu face à ceux des groupes constitués, la nature sacrée ou profane du politique, la place des femmes dans l'espace public.

Le projet présenté ici prétend analyser **les modalités de reconstruction du politique** en Egypte depuis le départ du président Moubarak en février 2011.

Différentes questions seront ainsi posées de manière transversale :

- une comparaison **historique** entre le premier moment constitutionnel égyptien – des réformes du khédivé Ismaël jusqu’à la constitution libérale de 1923 – et le second moment constitutionnel de l’année 2011, porté par l’élan populaire du mouvement contestataire. On pourra élargir la perspective en comparant des situations où le processus constituant est déjà engagé (Tunisie, Egypte) et d’autres (Syrie, Yémen) où il anime déjà discussions et clivages parmi les oppositions au pouvoir en place. Avec la transformation des lieux emblématiques en arènes de discussions publiques, on s’efforcera d’étudier les modalités d’alliance, de coopération et de tension entre les différents groupes qui ont porté la contestation.

- une déconstruction de l’idée d’une « **chute du régime** » à travers une réflexion sur l’évolution du système politique égyptien avant et après la rupture chronologique et symbolique célébrée par la mythologie révolutionnaire. Quels sont les éléments qui permettent d’identifier une mutation démocratique ? Le projet présenté dans ce cadre voudrait souligner l’importance cruciale de la période de transition en cours pour comprendre l’articulation entre les grands enjeux de fond, d’une part, et les questions apparemment techniques de procédure, d’autre part – mode de sélection des constituants, qualité des personnes habilitées à définir la norme, possibilité pour ces dernières de s’extraire des pressions politiques, secret des délibérations, pouvoirs de la chambre face à l’exécutif. De l’intelligence stratégique des acteurs dépendra largement la réussite ou l’échec du nouveau contrat politique entre Etat et sociétés. L’une des questions majeures posées par les processus de transition porte sur le poids des assemblées récemment élues face aux exécutifs ou aux institutions militaires qui en sont à l’origine sur le plan juridique. On retrouve ici un problème classique dans les périodes de transition : convoquer une assemblée ne s’imposerait pas si le régime était légitime. Or, si celui-ci n’est pas légitime, pourquoi l’assemblée élue serait-elle tenue de respecter les décisions de l’instance organiquement liée à « l’ancien régime » ?

- Dans la région, le régime présidentiel a naturellement conduit à la dictature, si bien que la prééminence institutionnelle du parlement apparaît comme l’un des moyens d’éviter de reproduire cette situation. L’évolution vers une ère politique plus libérale est donc largement conditionnée par la gestion du processus de transition en tant que séquence d’interactions stratégiques durant laquelle se joue la lutte pour la légitimité.

- une étude de la capacité de la majorité islamiste au sein de la législature constituante égyptienne à **reconnaître l’existence légitime du conflit** comme condition de l’exercice démocratique du pouvoir. Dans quelle mesure cette nouvelle majorité est-

elle prête à renoncer à la vision d'une communauté religieuse où le conflit est source de *fitna* (discorde illégitime) pour assumer l'existence d'une communauté politique où l'exercice de l'opposition est accepté comme un élément régulateur du jeu démocratique ? Ce renoncement conditionne l'avènement d'une culture politique nouvelle pour laquelle les diverses formes d'opposition – y compris des manifestations de rue – ne seront pas dénigrées comme des tentatives extérieures de déstabilisation ou comme une trahison de l'unanimité de principe de l'idéal communautaire islamique. La question consistera ici à évaluer la possibilité d'un dépassement de l'équation « démocratie = instabilité » qui pourrait servir à justifier la continuation de l'autoritarisme arabe sous de nouveaux oripeaux idéologiques. L'enjeu n'est autre que de tester, en situation, la possibilité pour le « libéralisme islamique » de passer du stade de l'hypothèse théorique au stade de la pratique politique.

- l'analyse, sur un **plan anthropologique**, des **mécanismes de la peur** susceptibles d'entraver la mise en œuvre d'un pacte démocratique et de créer les conditions d'une guerre civile. La difficulté à stabiliser le cours des révolutions arabes s'explique ainsi par la multiplication au sein de la société de « seuils de vulnérabilité » au-delà-desquels les groupes considèrent que leurs intérêts existentiels sont menacés. Ces seuils peuvent être formulés en termes religieux, politiques, tribaux ou confessionnels selon la nature des groupes en question. Une attention particulière sera consacrée aux institutions et aux acteurs qui contribuent à **définir** ces seuils de vulnérabilité, ainsi qu'aux **différents sites (récits littéraires, théâtre politique, réseaux sociaux etc) où ils sont identifiables et analysables.**
- l'étude des **recompositions du paysage médiatique** après la révolution de janvier 2011. Plus d'une quinzaine de chaînes de télévision ont ainsi fait leur apparition depuis la chute de Moubarak en Egypte. Disposant de peu de moyens financiers, ces nouvelles chaînes consacrent l'essentiel de leurs programmes aux discussions politiques, privilégient les échanges en arabe dialectal et font passer les informations locales bien avant les informations régionales ou internationales. Les cadres d'interprétation de la réalité politique qu'ils mettent en circulation contribuent à modifier les règles du jeu politique et à redéfinir les lieux du pouvoir. Conscient du risque, le Conseil Suprême des Forces Armées (CSFA) a décidé de mettre fin en septembre 2011 à la délivrance des licences audiovisuelles.

Il s'agira ainsi de **faire le lien** entre les débats constitutifs d'une part, et l'explication qui en sera donnée dans **l'espace public**, d'autre part. Loin de signifier le passage nécessaire à la démocratie, la remise en cause de plusieurs décennies de gouvernement autoritaire ouvre une ère d'incertitude propre à l'entretien d'un sentiment de

vulnérabilité au sein de société politiquement et culturellement plurielles. Pendant les débats constitutionnels égyptiens et tunisiens, il conviendra de montrer en quels termes les enjeux seront publiquement exposés dans les **divers lieux de l'intimité politique, religieuse ou communautaire** – sièges des partis politiques, salles de rédaction des journaux, clubs, cafés, mosquées, églises, conseils.

L'originalité de cette approche est d'établir un lien entre une pluralité de champs disciplinaires – le droit public, la science politique, anthropologie, expressions littéraires et artistiques – en considérant la pluridisciplinarité comme une nécessité épistémologique pour identifier les sites pertinents d'analyse des rapports entre Etats et sociétés en période de forte instabilité politique et sociale.

L'une des premières étapes de ce projet consiste en **la préparation d'un livre collectif sur les élections égyptiennes** – premières élections libres depuis 60 ans, dont l'analyse permettra de comprendre les dynamiques sociales et idéologiques de la nouvelle Egypte politique. A cette occasion, la direction du CEDEJ a décidé d'améliorer le travail en synergie des trois pôles du centre – gouvernance, SIG et études urbaines. Ainsi, le CAPMAS (*Central Agency for Public Mobilization and Statistics*) et le SIG travaillent en ce moment même à la récolte de données électorales quantitatives afin d'établir des corrélations entre les caractéristiques socio-économiques des populations et leurs expressions électorales. Grâce à ces informations, on pourra exploiter la richesse de données patiemment collectées par les fonctionnaires du CAPMAS présents tous les jours au CEDEJ avec une analyse qualitative des résultats du processus électoral. Une dizaine de chercheurs – les responsables des pôles, les boursiers, les chercheurs-associés – doivent remettre leur travail au mois de mars/avril 2012. Il s'agit à présent d'afficher une certaine réactivité face à l'événement et de ne pas accumuler les retards de publication. L'ouvrage collectif sera publié en co-édition avec les PUF afin d'améliorer la diffusion du CEDEJ et de rompre avec une politique de publication beaucoup trop confidentielle. Le CEDEJ compte également publier un livre en arabe, en co-édition avec un éditeur égyptien, pour mettre en perspective un corpus d'entretiens – déjà réalisés – avec une quinzaine de personnes qui expliquent, de leur point de vue, les raisons pour lesquelles elles ont adopté un mode de vie salafiste.

Pour améliorer sa visibilité à l'extérieur, le CEDEJ travaille à la production d'une **cartographie de la contestation**, qui permettra de visualiser, sur une cinquantaine de cartes au moins, l'évolution chronologique de la contestation depuis plus d'un an. Ces cartes seront complétées par des légendes explicatives, avec traduction des slogans et des manifestes, et comporteront des jeux de couleurs pour suggérer les orientations politiques des manifestants. Ce travail permettra une saisie visuelle de la dynamique révolutionnaire dans la capitale égyptienne. Mis en ligne sur le site, il offrira un instrument utile aux chercheurs, étudiants et journalistes intéressés par la question de l'évolution actuelle de l'Egypte.

2.1.1. Listes des thèmes de recherche développés par les équipes internes.

Le pôle « ville et développement durable », animé depuis septembre 2011 par Roman Stadnicki, a commencé à travailler sur les dynamiques des quartiers non règlementaires. L'importance de la question du logement social implique la création d'une synergie entre les études urbaines, d'une part, et la science politique, d'autre part. En effet, les Frères musulmans, qui disposeront très probablement du contrôle du Ministère du logement, ont annoncé leur intention de construire des logements sociaux pour plus d'un million de personnes. Le choix des lieux d'habitation, la sélection des populations concernées, les conditions de concession des marchés aux entrepreneurs sont autant d'enjeux qui croisent étroitement les études urbaines et la sociologie politique. Un centre comme le CEDEJ, qui possède des moyens modestes, doit à tout prix encourager la mise en commun de ses ressources en vue d'augmenter sa productivité scientifique.

Sous la direction de Hala Bayoumi, le pôle SIG poursuit cette année les programmes engagés depuis 2011 : programme « Mousson » (PIR CNRS en coordination avec le Ministère de l'environnement égyptien et le CAPMAS) qui analyse, dans la ville du Caire, les liens entre la qualité de l'air et la santé des citoyens ; opération « Egypte » (TGE Adonis) ayant pour but de créer un portail Internet des sites archéologiques en Egypte couplé avec les données socio-économiques (le site deviendra accessible dès la signature du protocole avec le Conseil suprême des Antiquités). De surcroît, le programme GIS4D a formé une quinzaine d'étudiants du CAPMAS aux techniques d'analyse spatiale pendant l'année 2010/2011 (la dernière promotion a été diplômée en octobre 2011).

2.1.2. Publications, communications, autres productions

Le CEDEJ a publié au mois de janvier 2012, grâce au soutien de l'UNESCO, le n°9/3^{ème} série de la revue *Egypte-monde arabe*, dirigée par Sylvette Denèfle et Safaa Monqid, sous le titre *Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : quel rôle pour les femmes ?* ». Les *Chroniques Egyptiennes* pour les années 2009/2010 ont été relues et corrigées ; elles attendent l'introduction de l'ancien directeur pour être publiées.

2.1.3. Manifestations scientifiques

La table-ronde « Questions constitutionnelles et dynamiques électorales », co-organisée par le Professeur Gilles Kepel, responsable à Sciences Po du *Koweït Program for Advanced Studies*, et Bernard Rougier, directeur du CEDEJ, qui s'est tenue le 12 janvier 2012 au Caire à l'hôtel Flamenco, a été un réel succès, tant au regard de la qualité des interventions que de l'intérêt des débats.

Cette rencontre a été incertaine jusqu'au matin de la réunion, car le centre de recherches d'*al-Ahram*, initialement associé à cet événement, a retiré sa participation au dernier moment, sans doute pour ne pas alimenter les suspicions à son encontre dans un climat dominé par les perquisitions judiciaires visant une vingtaine d'ONG égyptiennes de la « société civile » accusées de recevoir des fonds occidentaux. De même, le CEDEJ et Gilles Kepel ont finalement renoncé à inviter des activistes et analystes libyens et yéménites pour ne pas mettre en péril le principe même de cette rencontre.

La journée avait été précédée, la veille au soir, par une projection d'extraits du film collectif égyptien « Dix-huit jours » en présence de son Excellence Jean Felix-Paganon. Un débat entre une salle comble et deux co-auteurs du film – les réalisateurs Yousri Nasrallah et Myriam Abou 'Auf – a fait suite à la projection. Lors de la même soirée, Nabil Mouline, enseignant à Sciences Po, a proposé une analyse exhaustive du rôle joué par le cinéma égyptien contemporain dans la création d'un imaginaire de la contestation.

La matinée de la journée du 12 était consacrée à l'étude comparée des transitions arabes en contexte révolutionnaire ainsi qu'aux comportements des acteurs dans pareille situation. Le professeur Ghazi Gheraïri (Université de Tunis) a insisté sur le rôle stratégique de la Haute instance dans la conduite du processus de transition en Tunisie. Constituée d'une quinzaine d'experts et de représentants de la société politique et syndicale, celle-ci est parvenue à défaire l'arsenal juridique autoritaire de l'ancien régime et à encadrer les différentes étapes devant mener à l'élection d'une assemblée constituante. Le professeur Gheraïri a insisté sur l'importance du temps dans la mise en œuvre d'un processus constitutionnel et s'est inquiété, *a contrario*, de l'urgence du débat constitutionnel en Egypte. Il a par ailleurs relativisé le score électoral d'al-Nahda, en faisant remarquer que 63% des Tunisiens n'avaient pas voté pour l'organisation islamiste.

Le professeur Gilles Kepel a élargi la question des transitions aux cas de la Libye et du Yémen. Ses voyages récents dans ces deux pays lui ont donné l'occasion de remarquer l'importance des registres locaux de légitimité dans la pratique des acteurs. Ainsi, les Arabes de Zintan et les Berbères de Jabal Nefoussa qui campent autour de la ville de Tripoli évoquent à leur façon les analyses d'Ibn Khaldun (14^{ème} siècle) sur la conquête de la ville par des groupes d'origine rurale possédant une forte solidarité interne (*'açabiyya*). Chaque combattant rappelle le sort de ses « martyrs » pour exciper de la légitimité de son groupe par rapport à d'autres se réclamant d'une référence équivalente. Ces registres concurrents de légitimité s'affichent sous forme de « tags » et de dessins sur les murs de la capitale. Cette tendance à « l'*inqissâm* », à la fragmentation se retrouve également au Yémen, où le centre-ville de Sanaa fait cohabiter toutes les tendances du pays, dans un entrelacs de campements et de tentes qui évoque le *harâm* (espace sacré) du pèlerinage à l'époque préislamique. Au dehors de la capitale, les drapeaux sud-yéménites réapparaissent à Aden, tandis qu'au nord, un « Etat houthiste » manifeste sa réalité face aux salafistes ennemis de Dammaj. Revenant au cas de la Tunisie et de l'Egypte, le professeur Kepel note le dynamisme de la société civile tunisienne, sans équivalent en Egypte. Le succès de la Haute instance dans l'établissement d'un ordre démocratique réside justement dans la prise en compte des éléments les plus dynamiques de la société tunisienne. Par ailleurs, la Haute instance est parvenue « à construire du consensus », parvenant ainsi à éviter la polarisation de l'opinion.

Le second panel faisait une plus grande place aux jeunes intervenants égyptiens, plus enclins à s'exprimer librement en public que leurs aînés. Georges Fahmi, chercheur au centre *Badâ'il* géré par le député fraîchement élu Amrou al-Shoubaki, considère qu'un clivage générationnel traverse les institutions religieuses et politiques en Egypte. Il note que les jeunes coptes remettent volontiers en cause leurs dirigeants religieux au nom d'une aspiration

démocratique, et que des oulémas de l'Université d'al-Azhar ont précédé leurs aînés en se rendant place Tahrîr dès les premiers jours. Pour autant, les règles du jeu n'ont pas encore fondamentalement changé, comme l'illustre le procès d'un Moubarak uniquement jugé pour des faits commis après le 25 janvier.

Gilles Kepel complète l'intervention en considérant que la chronologie révolutionnaire doit en réalité commencer avec les attentats d'Alexandrie contre l'Eglise des deux saints. C'est à ce moment qu'il faut faire remonter l'apparition de critiques ouvertes contre un appareil sécuritaire devenu de plus en plus incontrôlable à mesure qu'il s'autonomisait.

Etudiant à Science Po Paris et à l'Université de Genève, le franco-égyptien Youssef al-Chadhli a récusé l'illusion rétrospective d'une révolution égyptienne construite sur une chaîne de causalités allant du précédent de *kifâya* en 2004 aux grèves de Mahalla en 2008 jusqu'à l'apothéose de janvier 2011. Selon lui, la plupart de ceux qui sont allés dans la rue le 25 janvier ne s'étaient jamais mobilisés auparavant. Il existait certes une nouvelle culture de la contestation avant le 25 janvier, mais celle-ci n'impliquait pas ce qui s'est produit ce jour-là. Le cycle qui a conduit au 25 janvier est selon lui plus court, croisant les frustrations de l'élection de 2010, l'attentat contre l'Eglise copte, l'assassinat de Khaled Saïd à Alexandrie, le retour de Mohammed al-Baradeï, les événements en Tunisie.

Par ailleurs, Youssef al-Chadhli a fourni une analyse des méthodes de mobilisation utilisés par les jeunes révolutionnaires. Conscients de ce qu'ils n'étaient plus appuyés par la population après les manifestations violentes du 17 décembre devant le siège du président du Conseil, ils ont décidé de lancer une campagne d'information du nom de *kâzibûn* (« les menteurs »). En diffusant des projections sauvages dans les quartiers populaires sur les exactions de l'armée, ils souhaitent montrer que n'importe qui pouvait être pris pour cible. La campagne se poursuit avec un succès certain. Les jeunes militants, en se déplaçant dans des quartiers non reliés à Internet, parviennent à toucher un nouveau public.

Le premier panel de l'après-midi avait pour objet le décryptage du succès du vote islamiste aux élections. Clément Steuer, chercheur au CEDEJ, a mis le scrutin de 2011/2012 en perspective comparée. Les élections du passé reposaient sur la mise en concurrence d'élites alliées au Parti National Démocratique (PND) et obligées d'entrer dans un rapport de clientèle avec leurs mandants pour espérer gagner un siège. Le processus électoral était dominé en amont par la commission des partis, seule instance habilitée à délivrer les autorisations légales aux formations politiques. Sur ce plan, la révolution du 25 janvier a introduit des ruptures radicales : la commission des partis est désormais composée par des juges, et non plus par des dirigeants du parti dominant, si bien que l'offre partisane peut à présent s'épanouir ; le découpage électoral a dessiné des circonscriptions gigantesques, brisant de la sorte l'efficacité des réseaux clientélistes à l'échelle locale. La seule voie offerte aux notables consistait donc à s'inscrire sur les listes d'un parti ayant une forte identité programmatique. Selon Steuer, les Frères musulmans disposaient des meilleures chances pour établir un équilibre entre notabilités locales et affichage idéologique.

Enseignant à Sciences Po, Stéphane Lacroix a présenté une série d'hypothèses pour expliquer le succès fulgurant du parti salafiste al-Nour. Selon lui, le parti a bénéficié d'un effet de nouveauté par rapport aux autres formations. Même réprimés, les Frères musulmans avaient eu des élus aux élections de 2005. Pour de nombreux électeurs, les Frères apportent l'ordre, mais pas la rupture ; les révolutionnaires la rupture, mais le désordre. Seuls les salafistes apportent tout à la fois l'ordre et la rupture. Une rhétorique de classe a pu jouer dans certains quartiers, mais le parti a eu des électeurs dans tous les milieux. En de nombreuses circonscriptions, il a récupéré pour son compte des réseaux de notabilité existants, en n'hésitant pas à coopter des anciens du PND (les « fouloul ») qui n'étaient pas trop compromis. Selon Lacroix, la relation entre la prédication d'Alexandrie – la référence religieuse du parti al-Nour – d'une part, et les cadres du parti, d'autre part, ne sera pas stable à l'avenir, en raison de la probabilité très forte d'une émancipation politique des seconds par rapport aux premiers. Claire Talon (correspondante du journal *le Monde*) fait remarquer que dans le gouvernorat de Qéna en Haute-Egypte, le chef tribal local a été récupéré par le parti al-Nour et que ce dernier possède une très grande capacité d'adaptation. Il offre de surcroît une entrée rapide en politique.

Diplômé de Sciences Po et chercheur à l'*Arab Reform Initiative*, Mo'az al-Zoghbi remarque l'importance de plus en plus faible de la prédication religieuse chez les Frères musulmans, dont le pouvoir repose essentiellement sur la force organisationnelle – notamment celle tirée du *tanzîm*, l'organisation secrète. La confrérie est toute-puissante dans son rapport au parti « Justice et Liberté », puisque c'est elle qui a négocié la composition des listes et organisé le financement de la campagne. La question du programme reste par ailleurs très floue, et il faudra attendre la réunion du *majlis al-choura* (parlement des Frères musulmans) pour connaître la position du parti sur la question constitutionnelle.

Boursier du CEDEJ, Gaëtan du Roy présente les résultats d'une microsociologie des rapports de pouvoir et de sens dans le quartier des chiffonniers coptes de Manshiet Nasser, permettant d'introduire des éléments de comparaison avec la sociologie du vote islamiste. Gaëtan du Roy montre à cette occasion les effets déstabilisants de la dynamique révolutionnaire sur un clientélisme local construit depuis plusieurs décennies, et le rôle d'un confessionnalisme copte incarné par « l'Union des jeunes de Maspero » dans la mise en cause radicale des autorités locales, fussent-elles religieuses. Il montre également comment une entreprise politique nationale – le Bloc égyptien – a négocié son implantation dans le quartier moyennant l'intégration sur ses listes de figures locales.

Enfin, le dernier panel était consacré aux défis du pacte politique en période de crise. Le constitutionnaliste égyptien Amr al-Shalakani, professeur à l'Université du Caire, a établi une comparaison entre la période actuelle et la période 1952-1954 en montrant les montages légaux qui ont conduit à la dictature nassérienne. Bernard Rougier, directeur du CEDEJ, s'est attaché à montrer les spécificités de la situation politique et constitutionnelle égyptienne. L'assemblée élue au cours des dernières élections est une « législature constituante » et non une « assemblée constituante ». Cette différence risque de peser lourd dans le processus constitutionnel, car au sein d'une « législature constituante », les représentants du peuple

auront beaucoup plus de difficultés à faire la distinction entre les enjeux du long terme, d'une part, et les marchandages politiques ordinaires, d'autre part. Par ailleurs, une Constitution en soi ne garantit pas l'accès à la démocratie, s'il n'existe pas un réseau d'acteurs – syndicats, religieux, Université d'al-Azhar, partis politiques, intellectuels – capables de se mobiliser en cas d'atteintes aux principes constitutionnels. A cet égard, la question des rapports entre la légitimité représentative de la nouvelle assemblée et la « légitimité par l'origine » incarnée par la place Tahrîr continuera sans nul doute d'alimenter l'essentiel du débat politique, dans les mois, voire les années qui viennent.

Cette journée a marqué un moment important dans le processus de reconstruction du CEDEJ, dont les chercheurs – français, égyptiens et européens – s'attellent à présent à la rédaction d'un ouvrage collectif, à paraître en co-édition avec un éditeur universitaire parisien, sur la nouvelle Egypte politique après les élections de 2011/2012. Le CEDEJ a désormais vocation à s'appuyer sur de jeunes talents égyptiens pour reconstituer, dans la mesure des moyens qui sont les siens, une masse critique de chercheurs.

2.2. Intégration de l'Umifre dans son environnement et actions de coopération

2.2.1. Modalités de travail avec l'Ambassade

La relation avec l'ambassade, autrefois fortement endommagée, a été rétablie à partir du mois d'octobre 2011 grâce à plusieurs initiatives conjointes de M. l'ambassadeur et du CEDEJ. D'abord, l'équipe du CEDEJ, composée pour l'occasion de Bernard Rougier, Halla Bayoumi, Gaëtan du Roy, Clément Steuer, Stéphane Lacroix, a participé le lundi 21 novembre 2011 à une journée de réflexion sur les élections législatives égyptiennes en présence de M. l'ambassadeur et de plusieurs membres de l'ambassade.

Le même exercice a été répété avec Bernard Rougier, le 8 décembre 2011, l'objet de la réunion portant cette fois sur les diverses dimensions du phénomène salafiste en Egypte et dans le monde arabe. Ces rencontres, opérées dans le respect de l'indépendance scientifique du CEDEJ, ont été l'occasion d'échanges fructueux sur des problématiques communes envisagées à partir de points de vue nécessairement différents. Elles ont contribué de manière notable à l'amélioration de l'image du CEDEJ auprès de l'ambassade, et celle-ci n'a pas hésité, par la suite, à faciliter l'autonomisation du CEDEJ au sein du dispositif institutionnel français en Egypte.

2.2.2. Valorisation et diffusion de la culture scientifique et technique (débat d'idées, expositions).

Le directeur du CEDEJ est intervenu, en arabe, au séminaire « Système constitutionnel égyptien, quel avenir ? » qui s'est tenu à l'Institut Français d'Egypte le 20 novembre 2011, en compagnie du conseiller Ali al-Sadeq, vice-ministre de la justice, du conseiller à la cour suprême constitutionnelle Hatem Bagato, du professeur Abd al-Mon'îm al-Machât (Université du Caire) et du docteur Mo'taz Abou Zeïd, Conseiller d'Etat-adjoint.

Hala Bayoumi a participé à la conférence « la diplomatie culturelle, un atout pour la France dans un monde en mouvement », en intervenant à la table-ronde « idées, savoirs et diplomatie culturelle » organisée par le MAEE le 13 décembre 2011. Elle a aussi été intervenante au colloque international « Watarid 3 », organisé à Paris du 30 mai au 5 juin, dont le CEDEJ est le coordinateur. Son intervention portait sur la « la géosimulation, outil de prédiction de phénomènes socio-économiques : le cas de l’Egypte ».

Roman Stadnicki anime, en coopération avec le *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ), un séminaire mensuel sur les questions urbaines en Egypte.

Le CEDEJ, grâce à l’aide apportée par Nicolas de Lavergne (Fondation Maison des Sciences de l’Homme) a obtenu du Centre pour l’édition électronique ouverte (CLEO) la numérisation gratuite d’une cinquantaine d’ouvrages qui seront consultables sur le site www.revues.org. Il conviendrait également de numériser les parutions épuisées du centre – en particulier les Dossiers du CEDEJ.

2.2.3. Expertise (notes, rapports...)

Hala Bayoumi a procédé à l’évaluation écrite des diplômés du CAPAMS pour l’Ecole Pratiques des Hautes Etudes (octobre 2011). Elle a aussi rédigé le rapport de soutenance de thèse de M.Javar à l’EPHE (décembre 2011).

2.2.4 Financements externes : contrats de recherche (sources, objet, montant des financements effectifs et potentiels, évolution), réponses à des appels d’offre.

-Financement du CEDEJ (4 années) par l’ANR du programme ARIDE – application de recherche et d’information sur les déserts – qui s’est achevée le 21 juillet 2011.

-Financement par le CNRS du programme Pir (programme interdisciplinaire de recherche) Mousson.

-Prestations de service du CEDEJ pour la numérisation des catalogues de Gustave Mendel en partenariat avec Ecole pratique des hautes études (EPHE) et l’Institut national de l’histoire de l’art (INHA).

-Gestion, par Roman Stadnicki, de la dernière tranche du programme AUF sur le développement urbain durable obtenu par son prédécesseur au CEDEJ, Pierre-Arnaud Barthel, en vue de l’organisation d’un colloque au mois de novembre 2012.

2.3. Politique d’attractivité et de rayonnement

2.3.1. Missions et invitations

-Invitation par le CEDEJ de M. Alexis Tadié, président du Conseil scientifique du pôle Egypte-Soudan-Péninsule arabe (ESPAR) du 24 au 28 novembre 2011 et de Mme Danièle

Fragar, chargée de mission à la direction des échanges scientifiques et de la recherche, en charge au pôle SHS-Archéologie du suivi des UMIFRE de la région.

-Invitation par le CEDEJ et le *Koweït Foundation for Advanced Studies* (KFAS) de M. Ghazi Gheraïri, Professeur de droit public à l'Université de Tunis, à l'occasion de la table ronde sur les questions constitutionnelles et les dynamiques électorales (11/12 janvier 2012).

2.3.2. Partenariats pérennes avec des universités et organismes de recherche français

-accord de partenariat avec l'Université de Khartoum en vue d'un programme de formation et de réalisation d'un projet-pilote SIG

-Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO)

-Centre d'Etude de la vie politique française (CEVIPOF)

2.3.3 Partenariats pérennes avec des universités et organismes de recherche du pays-hôte et/ou de la zone géographique de compétence

-signature d'un partenariat entre le CEDEJ, l'Université d'Aïn al-Chams et l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville, ayant pour objet l'accueil des jeunes chercheurs, l'organisation d'ateliers de travail et de recherches collectives sur l'habitat populaire et périurbain

-lancement du protocole avec le CAPMAS pour la mise à jour de la base de données démographiques et la carte du découpage administratif

-relance, lors d'un entretien entre le directeur du CEDEJ et Mme Noha Adli, vice-directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, le 27 novembre 2011, de la convention CNRS/MAEE/Bibliothèque d'Alexandrie pour la numérisation des coupures de presse triées et classées par le CEDEJ. L'application de la convention est encore subordonnée à l'approbation définitive des organismes de tutelle français.

-réflexion sur le salafisme en coopération avec l'Université d'*al-Azhar* à travers Mahmoud Azab, responsable des relations extérieures de l'institution.

-Centre d'Etudes Sociales d'*al-Ahram*, dirigé par Nabil Abd al-Fattah

-Institut Religioscope, dont l'un des responsables pour le monde arabe, M.Patrick Haenni, est chercheur-associé au CEDEJ

2.4. Gouvernance et vie de l'Umifre

2.4.1. Les instances et leur rôle : direction, conseils, équipe administrative

Le 20 novembre 2011, le directeur, les chercheurs statutaires ainsi que les étudiants boursiers ont procédé à une première réunion de travail qui a permis une mise à plat des difficultés rencontrées par les uns et par les autres. Il a été décidé, à cette occasion, de renouveler l'exercice à raison de deux réunions par mois à compter de l'année 2012. A cause d'un blocage administratif provoqué par l'agent comptable de l'Institut Français d'Egypte, les deux boursiers du CEDEJ ont dû patienter quatre mois, dans des conditions de survie extrêmement difficiles, avant d'être enfin payés, à la fin du mois de décembre. Les interventions en direction de l'agent comptable étant restées sans effet, il a fallu faire intervenir l'ambassade pour qu'une solution soit enfin trouvée.

Le directeur du CEDEJ souhaite apporter un soin particulier à l'entretien d'un esprit positif au sein de l'institution, en prenant en compte, autant qu'il lui est possible, les demandes particulières qui lui sont adressées. Il encourage également les chercheurs à s'immerger dans une société égyptienne en pleine effervescence pour ne pas manquer un moment unique dans l'histoire de l'Egypte.

Après le départ pour congé sans soldes de Mme Safaa Maher au mois d'août 2011, il a fallu réorganiser l'équipe administrative. Les fonctions de secrétariat sont aujourd'hui assumées de manière très satisfaisante par la secrétaire comptable du CEDEJ, Mme Inès Anwar. Resserrée, l'équipe administrative travaille en complète coopération avec les chercheurs.

La réorganisation de l'équipe informatique du CEDEJ a assuré des économies substantielles. Khaled Nader et Maha Hafez, en CDD l'un et l'autre, accomplissent contre 9.000 LE au total un travail auparavant exécuté par les informaticiens Vincent Lesieur et Bassem Maqdi (dont l'addition des salaires formait un montant de 15.800 LE). Khaled Nader et Maha Hafez gèrent les deux parcs informatiques, le logiciel de gestion de la bibliothèque ainsi que le site web.

2.4.2. Communication interne et externe

Au milieu du mois de novembre, le site du CEDEJ s'est retrouvé hors d'état de fonctionner. A cette occasion, la direction du CEDEJ a appris que le site du centre était hébergé par une société directement payée par l'Institut Français d'Egypte. Un retard de paiement de la part de ce dernier était à l'origine de cette mise hors service. Pour éviter le renouvellement de pareille mésaventure – dont les effets auraient été dramatiques si le CEDEJ avait préparé à cette période un grand événement du type colloque ou conférence internationale – il a été décidé de changer d'hébergeur pour assurer au centre – sur ce plan comme sur d'autres – les conditions de son autonomie.

Il a été constaté au moment de la prise de direction du centre que les codes d'accès au site du CEDEJ avait été imprudemment données à un grand nombre de personnes – anciens chercheurs ou chercheurs associés, étudiants de passage, personnel administratif etc. Cette situation risquait de faire perdre au CEDEJ le contrôle de son expression publique. Il a donc fallu modifier, au plus vite, ces codes d'accès. Dans le même esprit, on a procédé à la fermeture des adresses CEDEJ, en respectant la jurisprudence communément utilisée en la matière – un délai de trois mois avant fermeture définitive – afin de mettre fin à une situation très confuse quant aux liens des uns et des autres avec l'institution.

Les efforts doivent à présent porter sur la reconfiguration du site du CEDEJ. Y figurent aujourd'hui les C.V des chercheurs statutaires, ainsi que la liste de leurs publications (avec accès à certains articles en ligne). Au mois de février 2012, on a procédé à l'affichage des axes de recherches du centre, ainsi qu'un résumé de la table-ronde du 12 janvier dernier. Dès que la cartographie interactive sur la géographie de la contestation au Caire sera achevée, elle sera en ligne sur notre site. Un moteur de recherche consultable sur le site permettra également de connaître le contenu du fonds de documentation du CEDEJ (voir les informations supplémentaires en 2.5.1).

Dans le cadre du projet « Gestion universelle des cartothesques », retenu par le CRN et financé par l'ANR Aride, le CEDEJ a achevé la saisie des métadonnées (10.000 cartes et plans de deux instituts CEDEJ et l'IFAO). Avant d'être affiché sur le site du CEDEJ, le produit final doit faire l'objet d'une convention négociée et signée au mois de février 2012, entre le CEDEJ et l'IFAO.

Pour « l'opération Egypte », financée par le TGE Adonis, le CEDEJ a été l'opérateur d'un portail Internet des sites archéologiques en Egypte, couplés avec les données socio-économiques sous forme de cartographie interactive. La première phase – le prototypage du gouvernorat de Charqiyya – est aujourd'hui achevée et fait l'objet de tests d'accès à distance avec le TGE Adonis. Dès à présent, le directeur de l'INSHS/CNRS, ainsi que le directeur du

TGE Adonis, peuvent consulter à distance, à partir du serveur du CEDEJ, l'application de l'opération. Par la suite, on prévoit la signature d'un protocole avec le Conseil suprême des antiquités. Pour des raisons de précaution prévues dans l'appel d'offre du TGE Adonis, les niveaux d'accès resteront restreints au personnel autorisé.

2.4.3. Stratégie scientifique à moyen/long terme et politique d'affectation des moyens

Dans le cadre du projet scientifique présenté en 2.1, les premières équipes de recherche ont été constituées et un sommaire (très provisoire) du livre sur les élections a déjà été préparé sous la forme suivante :

- Bernard Rougier « Transition et élections : le cas égyptien »
- Clément Steuer : « Elections égyptiennes 2011 : la sortie du clientélisme ? »
- Stéphane Lacroix : « La victoire électorale des Frères musulmans »
- Ala al-Dîn Arafât : « La campagne électorale du parti salafiste al-Nour à l'échelle nationale »
- Gaétan du Roy : « Implantation du parti des « Egyptiens libéraux » dans le quartier des chiffonniers à Manchiet Nasser : un ancrage négocié »
- Romain Caillet : « les clefs du succès électoral du parti al-Nour »
- Fayçal al-Humsi : « Les élections à Port Saïd ».

Il s'agit ici du « noyau dur » de l'équipe scientifique sur le projet. D'autres noms y seront associés, afin d'illustrer, en particulier, la double séquence « mobilisations électorales/mobilisations protestataires » pendant cette période. Giedre Sabaseviscuite, boursière MAEE au CEDEJ, prend en charge la réflexion historique entre la fin de période parlementaire des années cinquante et la situation actuelle. On escompte encore la coopération de Amr Shalakani (Université américaine du Caire) pour la mise en relief des enjeux constitutionnels et politiques pendant ces deux périodes. Spécialiste du salafisme, le jeune chercheur Ahmed Zaghoul est mis à contribution pour l'analyse des témoignages (déjà enregistrés) de militants salafistes en vue d'une publication en arabe. Stéphane Lacroix et Bernard Rougier accompagnent également ce projet. L'atelier « médias et révolutions arabes » sera animé par Paloma Haschke (Sciences Po/Paris), actuellement hébergée au CEDEJ dans le cadre de sa thèse, et Enrico de Engelis (*Cordoba Foundation*), résident au Caire. Le groupe de travail sur « l'islamisme de gouvernement »/« islamisme de

contestation » comprend Stéphane Lacroix, Ala al-Dîn ‘Arafat, Ahmed Zaghoul et Bernard Rougier. Une jeune étudiante en thèse, en cours d’inscription, Fatiha Chokrani, a vocation à rejoindre ce groupe. Comme on l’a vu précédemment, les rendez-vous au CEVIPOF en février 2012 ont pour objectif de faire venir en Egypte un spécialiste de sociologie électorale.

Après trois mois et demi de direction, la nouvelle équipe du CEDEJ est consciente du chemin qu’il reste à parcourir avant de voir sa stratégie de recherche produire des premiers résultats. Elle reste cependant déterminée à multiplier les efforts, les incitations et les encouragements en vue de capter de jeunes talents de tous horizons et de leur offrir un hébergement scientifique et humain de qualité. Une proposition d’aide à la mobilité internationale (AMI) a également été lancée sur le site du CEDEJ en vue de renforcer l’équipe de recherche.

2.5. La formation à la recherche par la recherche

2.5.1. Bibliothèque de recherche

Lors de ma prise de fonction, le logiciel de gestion « client/serveur » *Minisis* utilisé pour la bibliothèque n’était ni fonctionnel, ni opérationnel. Le logiciel dans sa partie « serveur » était installé sur un PC, et non sur un serveur comme cela aurait dû être le cas. Il n’y avait aucune installation sur les ordinateurs « clients », d’où l’impossibilité de faire une saisie ou une recherche. Il a donc fallu contacter la société tunisienne *Minisis* et faire venir en Egypte l’un de ses responsables pour récupérer une copie de ce logiciel, procéder à une installation complète, installer la partie « recherche » sur intranet. L’informaticien de la société *Minisis* a également contribué à la formation de trois jeunes stagiaires du pôle SIG. Quant à l’affichage sur le site, il attend à présent l’arrivée d’un serveur récemment commandé (mais encore soumis à l’approbation du budget 2012).

Le logiciel de recherche fonctionne à présent en intranet et devrait donc être disponible sur le site du CEDEJ avant la fin du mois de février 2012, ce qui permettra au public extérieur comme aux chercheurs de l’institution de savoir quels livres sont disponibles sur les 40.000 ouvrages de la bibliothèque. Quant aux livres qui constituent la bibliothèque réelle, ils ont été rangés dans des cartons encore empilés dans les locaux de l’immeuble de l’ancien consulat de France.

Le sixième étage de l’immeuble de Mounira, dont l’affectation avait été initialement promise au CEDEJ, n’a pas fait l’objet d’une location à l’Institut Français d’Egypte. Dès lors, il n’était plus question de penser à emménager la bibliothèque au rez-de-chaussée de l’immeuble de Mounira. Si cette décision avait été maintenue, elle aurait privé le CEDEJ de toute capacité d’accueil vis-à-vis des chercheurs et des étudiants. De plus, elle présentait un

risque majeur pour la structure même de l'immeuble, au regard de la taille du compactus et du poids des ouvrages.

Lors d'un petit déjeuner pris le 27 novembre 2011 à la résidence de l'ambassade, en présence de M. Alexis Tadié, président du conseil scientifique du pôle ESPAR, et de Mme Danièle Frager, représentante du MAEE, M. l'ambassadeur Felix-Paganon a autorisé le directeur du CEDEJ à louer un local dans le quartier de Mounira pour réinstaller la bibliothèque à proximité des locaux de l'ancien CEDEJ. Cette solution s'imposera à titre provisoire, dans l'attente d'une installation définitive du fonds du CEDEJ dans un bâtiment (encore à construire) de l'IFAO. La directrice de l'Institut, Mme Béatrix Médián-Reynes, s'est montrée disposée à accueillir la bibliothèque du CEDEJ dans ce nouveau bâtiment (elle m'a précisé avoir mentionné ce point dans son rapport à la Cour des Comptes) une fois que les fonds nécessaires auront été alloués à l'IFAO. Le 26 janvier dernier, le directeur du CEDEJ s'est entretenu de la perspective, encore incertaine, de la construction de ce bâtiment avec le nouveau bibliothécaire de l'IFAO, monsieur Philippe Chevrant, qui a jugé cet investissement indispensable au regard de la situation présente de la bibliothèque de l'Institut. Le directeur du CEDEJ a souligné, pour sa part, sa préoccupation de voir respectée l'identité de la bibliothèque du CEDEJ au sein de ce nouveau local (espace séparé, et possible affectation d'un vacataire CEDEJ pour la gestion du fonds).

En attendant la fin définitive du contentieux judiciaire engagé par l'une des sept documentalistes licenciées en 2010, la bibliothèque fonctionnera sur un mode numérique, les ouvrages demandés seront mis à la disposition des chercheurs grâce à un système de navettes animé par les agents de service.

2.5.2. Chercheurs nationaux associés (nombre, statut, programme d'accueil, financement...)

Monsieur Stéphane Lacroix, enseignant à Sciences Po/Paris, bénéficie lui aussi d'un contrat à durée déterminée de trois mois. Il coopère à l'ouvrage collectif sur les élections, observe les modes de mobilisations des Frères musulmans et du parti salafiste al-Nour, et fait bénéficier le CEDEJ d'un réseau de relations très étendu parmi le monde intellectuel islamiste.

S'agissant des nationaux égyptiens (pour lesquels aucune rubrique n'est spécifiquement prévue dans le document cadre) Monsieur Ala al-Dîn 'Arafat, bénéficie d'un contrat à durée déterminée de six mois EPT. Il est étroitement associé à la préparation du livre sur les élections, et s'occupe, en coopération avec Stéphane Lacroix, du comportement électoral et parlementaire des formations islamistes. Stéphane Lacroix et Ala al-Dîn 'Arafat sont tout deux chercheurs associés au CEDEJ.

2.5.3. Aide à la mobilité : post docs, doctorants, vacataires, stagiaires

Monsieur Clément Steuer, post-doctorant, titulaire d'une thèse à l'I.E.P de Lyon sur le parti islamiste *al-Wasat*, spécialiste de la vie politique égyptienne, est associé à la rédaction de l'ouvrage du CEDEJ sur les élections législatives égyptiennes. Il a bénéficié d'une bourse courte durée de la part du CEDEJ. Post-doctorante, titulaire d'une thèse de Sciences Po/Paris sur le tourisme, Mme Sandrine Gamblin bénéficiera d'un CDD de trois à compter du 2 février 2012 pour sa participation à l'ouvrage collectif sur les élections.

Les doctorants Giedre Sabaseviciute et Gaëtan du Roy sont boursiers MAEE depuis le 1^{er} septembre 2011.

Responsables de la gestion du parc informatique du CEDEJ, Khaled Nader et Maha Hafez bénéficient d'un CDD (un EPT pour le premier et un-demi EPT pour le second). Mlle Charlotte François, étudiante à Sciences Po/Paris, 4^{ème} année dans le programme « sécurité internationale », est stagiaire au CEDEJ, en remplacement de Fayçal al-Homsy.

2.5.4. Suivi du devenir des anciens de l'Umifre

En raison de la grave crise traversée par le CEDEJ ces dernières années, il n'a pas paru nécessaire, malgré plusieurs tentatives, d'insister davantage en vue de réduire le divorce consommé entre l'institution et une partie de ses anciens chercheurs. Ces derniers manifestent à présent un ressentiment presque aussi fort que l'attachement qu'ils témoignaient naguère à cette institution où certains avaient passé une grande partie de leur existence professionnelle.

Il existe cependant des exceptions. Ainsi, le CEDEJ envisage de publier, en collaboration, la thèse réactualisée de Dina al-Khawaga sur la communauté copte. Ancienne du CEDEJ épargnée par les effets du récent contentieux, elle dirige actuellement l'*Open Society Foundation* pour le Moyen-Orient à Amman, se rend très souvent au Caire et a manifesté sa prédisposition à soutenir financièrement la relance du CEDEJ. Sandrine Gamblin a été, quant à elle, boursière du CEDEJ dans les années 1990. Outre son apport sur les élections, elle pourrait également contribuer à la mise en place d'un travail sur les désœuvrés du tourisme après la chute de Moubarak, qui ferait suite à sa thèse consacrée au tourisme en Egypte.

3. Recherche individuelle, par équipe, par projet

3.1. La recherche individuelle (projets spéciaux/ouvrages issus des projets individuels)

-Bernard Rougier a rédigé un article pour le prochain numéro de la revue *Politique étrangère* de l'*IFRI*, « Elections et mobilisations dans l'Egypte post-Moubarak ». Il a aussi rédigé une note pour le n°23 de la revue « Accord » de l'institution *Conciliation Resources* consacrée à la construction de la paix au Liban (*Peacebuilding in Lebanon*) sous la direction d'Elizabeth Picard et d'Alexander Ramsbotham. Il compte enfin une contribution – « The Resistant, the Fighter and the Mujahid » – dans l'ouvrage collectif *The Routledge Handbook on Political Islam*, sous la direction de Sharham Akbarzadeh (décembre 2011).

-Roman Stadnicki, responsable du pôle « ville et développement durable », prépare un numéro spécial de la revue *Chroniques Arabiques (ex Chroniques Yéménites)* sur l'urbanisation contemporaine en péninsule arabique (en collaboration avec Claire Beaugrand (IFPO) et Amélie Le Renard (CNRS)).

-Hala Bayoumi conduit une recherche sur la modélisation des dynamiques socio-spatiales.

3.2. La recherche collective spécialisée (observatoires, groupes de recherche)

- le CEDEJ est l'opérateur de la mise en place du portail des sites archéologiques en Egypte (« opération Egypte » décrit dans la section précédente 2.4.2).

3.3. Les recherches transversales

3.3.1. Projets inter-Umifre

Le CEDEJ, en étroite coopération avec le CEFAS, aimerait élargir sa réflexion sur la reconstruction du politique en conduisant une étude comparée du processus de production constitutionnelle en Egypte et au Yémen. Une telle réflexion serait d'autant plus opportune que la France est aujourd'hui associée au travail de réflexion politique et juridique sur la future Constitution yéménite.

Le directeur du CEDEJ participera à un colloque (19/20 février) à Tripoli (Libye) sur la reconstruction étatique. Un tel événement peut permettre au CEDEJ de prendre pied dans ce pays, en établissant une coopération avec l'IRMC. Une étude des échanges politiques, culturels et religieux entre la Libye et l'Egypte contribuerait à mettre en relief la pertinence de la dimension régionale dans les recompositions politiques actuelles. Enfin, des contacts avec des entreprises pétrolières françaises en Libye pourraient constituer une source de financement pour le CEDEJ.

3.3.2. Projets noués par l'Umifre avec les équipes françaises et locales

- une coopération avec le CEVIPOF en vue d'une étude quantitative des données électorales des dernières élections législatives égyptiennes, afin de mettre en relief des corrélations encore inaperçues faute d'instruments d'analyse.

3.3.3. Projets pour lesquels l'Umifre sert de base de recherche ou de facilitateur

-le programme pollution atmosphérique (ex Mousson) animé au CEDEJ par le pôle SIG

-formation Gis4D d'aide à l'analyse statistique et démographique pour les fonctionnaires du CAPMAS.